

Ceam-formation SA

 **Swiss Technical School**



depuis 2004

1421 Grandevent VD 2558 Aegerten BE

www.ceam-formation.ch



Signalisation fonctionnelle de chantiers

selon la norme VSS 40886

Depuis l'automne 2010, nous avons intégré dans nos programmes de formation continue: « **Signalisations de chantiers** » selon la norme VSS SN 40 866. Il est très important pour vos collaborateurs d'être parfaitement instruits afin que votre entreprise et votre personnel soient protégés en cas d'accidents corporels ou routiers dus à une mauvaise signalisation.

Cette formation est destinée aux

Chefs d'équipe, contremaîtres, chefs de chantier, conducteurs de travaux, machinistes, ouvriers qualifiés génie civil, constructeurs de routes, jardiniers, voyers, responsables communaux, centres d'entretien des routes, services du feu, corps de police.

Inscriptions

Il est possible de s'inscrire par mail ou par téléphone (voir verso)
La date de la formation sera définie conjointement

La formation (env.6 h) se déroule dans vos locaux

Une attestation vous sera remise à la fin de la formation

Nos besoins

Une salle munie d'un beamer ou grand écran, table et chaises

Formations et formateurs approuvés VSS



Déroulement de la formation

- Signalisations selon la norme VSS 40 886 (édition 2019)
- Différents types de signaux
- Signalisations non-conformes et solutions
- Droit et lois (sur demande)
- Discussions et remise des attestations

Durée du cours : 08.30 – 11.45 et 13.15 – 15.30

Horaire spécial : nous consulter

Intervenants selon formation (agrés VSS)

M^e Philippe Corpataux

avocat spécialiste LCR agréé VSS

M. Dominique Rime

police routière

Daniel Marin

formateur signalisation agréé VSS

Nombre de participants : de min. 10 - max. 20 par séance

Prix du cours : nous contacter (selon besoins)

Collaborations et assistances pédagogiques

